AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_026-DE
Reçu le 27/10/2026

Service départemental d'incendie et de secours
HAUTE-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'administration

Séance du 20 octobre 2026

Membres en exercice : 22
Présents : 16
Procurations : 1
Nombre de votants : 17
Votes pour : 17
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation : 15 septembre 2026

DELIBERATION N° 2026-26

Désignation des représentants du CASDIS au COPIL SUMF

L'an deux mille vingt-six, le 20 octobre, à 9 h 00, le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application des articles L 1424-27 et L 1424-28 du code général des collectivités territoriales sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Membre de plein droit

Suppléant présent : M. Benoit de LAGARDE, directeur de cabinet du Préfet.

Titulaire excusé : M. Yvan CORDIER, Préfet de la Haute-Loire.

Membres élus avec voix délibérative

Titulaires présents :
Mmes Christiane MOSNIER, Christelle VALANTIN, Blandine PRORIOL, Nicole CHASSIN, Josiane COSTE, Sophie COURTINE.
MM Jean-Paul AULAGNIER, Jean-Marc BOYER, Jean-Paul VIGOUROUX, Rémi BARBE, Philippe DELABRE, Michel CHAPUIS, Jean-Luc VACHELARD, Michel ARCIS, Arthur LIOGIER.

Titulaires excusés :
Mme Sylvie FRONTENAUD, Jocelyne DUPLAIN, Sandrine ROUX.
MM Olivier CIGOLOTTI, Raymond ABRIAL.

Procuration : M. Michel BRUN donne procuration à Philippe DELABRE.

Membres de droit avec voix consultative

Titulaires présents :
COL Frédéric ROBERT, directeur-chef de corps – LCL Hélène JURY, médecin-chef – CDT Jean-Michel BERINGER, sapeur-pompier volontaire officier – ADJ Alex SOULIER, sapeur-pompier volontaire non officier, ADC Damien CHAPUIS, sapeur-pompier professionnel non officier.

Titulaire excusé : LTN Stéphane OLLIER, PUD 43

Suppléants présents :
LTN Raphael WOLFF, sapeur-pompier professionnel officier.

Assistaient également à la séance :
Mme Sylvie JOURLAIT, chef du groupement contentieux finances ;
Commandant Cédric HERITIER, chef du groupement territorial OUEST ;
Commandant Xavier LECHTEN, chef du groupement opération ;
M. Emilien DUBOEUF, chef du service infrastructure.

Organisme partenaire du SDIS disposant d'une voix consultative

Présent : M. Alain MOREAU, responsable Service Gestion Comptable du Puy-en-Velay.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_026-DE
Reçu le 27/10/2026

DELIBERATION N° 2026-26 : Désignation des représentants du CASDIS au comité d'évaluation et de suivi du Service Unifié et de Maintenance de la Flotte (SUMF)

Le comité d'évaluation et de suivi du service unifié et de maintenance de la flotte est un comité propre au SDIS 43 qui se réunit 2 fois par an, il a pour objet :

- D'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la convention du SUMF ;
- Proposer les ajustements nécessaires visant à optimiser son déroulement.

Pour le SDIS, il comprend :

- Deux administrateurs du CASDIS ;
- Le DDSIS-CDC ;
- Le chef du groupement technique.

Pour le Département, il comprend :

- 2 conseillers départementaux (doublon possible si élus CASDIS) ;
- Le DGS du Département ;
- Le directeur général adjoint des services techniques du Département ;
- Le directeur délégué bâtiment et logistique du Département ;

Après avoir entendu l'exposé, la PCASDIS désigne les représentants siégeant au comité d'évaluation et de suivi du service unifié et de maintenance de la flotte :

SDIS 43
M. Michel CHAPUIS *Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay*
M^me^ Sophie COURTINE *Conseillère départementale de Brioude*
DDSIS-CDC
Chef du groupement technique
DEPARTEMENT
M. Michel BRUN *Conseiller départemental Gorges de l'Allier / Gévaudan*
M. Arthur LIOGIER *Président Com Com des Sucs*
DGS
Directeur général adjoint des services techniques
Directeur délégué bâtiment et logistique

AR Prefecture

043-284300019-20261020-2026_DELCA_026-DE
Reçu le 27/10/2026

CERTIFIE EXECUTOIRE AU RETOUR DE LA PREFECTURE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

MARIE-AGNES PETIT

Service Départemental d'Incendie et de Secours
HAUTE-LOIRE